

ALLOCUTION DU PRESIDENT DE L'APECCAM

Thème : Surliquidité Bancaire, Epargne et sous- financement du secteur privé : quels mécanismes et nouvelles techniques pour résoudre ce grand paradoxe de l'économie africaine.

Excellence Mr Le Ministre de l'Economie, de la planification et de l'aménagement du territoire ;

Messieurs les Présidents des chambres consulaires et des organisations patronales ;

Messieurs les Directeurs Généraux

Distingués Invités

Mesdames Messieurs,

Il m'est particulièrement agréable de prendre la parole ce jour à l'occasion de l'ouverture solennelle du **Forum International de la Finance en Afrique Subsaharienne**.

Je voudrais avant tout, commencer par saluer l'initiative des organisateurs ainsi que le thème choisi pour cette première édition.

En effet, Surliquidité Bancaire, Epargne et sous- financement du secteur privé : quels mécanismes et nouvelles techniques pour résoudre ce grand paradoxe de l'économie africaine et un thème oh combien d'actualité, à l'heure où l'on nous dit que l'Afrique est la prochaine frontière de croissance et quand on sait que le financement est l'un des carburant de la croissance, **je dis bien l'un des carburants** car bien évidemment ce n'est pas le seul.

Il y a quelque jours le Cabinet Nexxor nous entretenait dans ces mêmes locaux sur le thème : « Surliquidité en zone CEMAC : Optimisation et Gestion des risques », c'était exactement **du 31 octobre au 1^{er} Novembre**.

Et un peu plus tôt dans l'année, le gouverneur de la banque centrale organisait sous le haut patronage de son excellence le Président Ali Bongo Ondimba, la conférence internationale sur le financement des économies en zone CEMAC, c'était précisément **le 13 Juin à Libreville**.

La trame de fond de toutes ses conférences est de trouver les solutions à l'épineux problème de financement de nos économies, et notamment du secteur privé, dans un contexte de surliquidité.

Il ressort du dernier rapport de la zone franc établi à fin 2012, que depuis les ajustements opérés en 2009 en réponse à la crise, les politiques monétaires conduites par les banques centrales des pays de la zone franc sont restées accommodantes. L'assouplissement des conditions de refinancement des établissements de crédit n'a toutefois eu, jusqu'à présent qu'un effet limité sur les taux de financement de l'économie réelle, compte tenue de l'importante surliquidité globale des systèmes

bancaires. Les économies de la zone franc restent en effet caractérisées par une situation de surliquidité globale des systèmes bancaires attestée par la persistance d'importantes réserves excédentaires, représentant en CEMAC près de trois fois les montants des réserves obligatoires et 100% de ceux-ci en UEMOA ; cette situation nécessite une vigilance accrue compte tenu des risques inflationnistes qu'elle recèle potentiellement.

Les taux de couverture de l'émission monétaire, qui constitue un objectif intermédiaire de la politique monétaire, ont par ailleurs dépassé largement le seuil minimal fixé dans le cadre des accords de la zone franc (20%) et se sont établis à 105,5% en UEMOA, 98,4% en CEMAC et 99,1% aux Comores, témoignant de la solidité des francs CFA et du franc comorien.

Le Paradoxe de la surliquidité dans nos économies montre que l'amélioration du financement de nos économies est à rechercher davantage dans l'accès à cette liquidité que dans sa disponibilité. En effet, dans un contexte marqué par la prépondérance des petites et moyennes entreprises, se pose le problème de la mise en relation efficiente des agents économiques à besoins de financement et ceux à capacité de financement.

Cette opération qui assure une mobilisation optimale des capitaux est souvent complétée, dans l'hypothèse d'un besoin en ressources considérable, par un recours aux capitaux extérieurs. Pour cela, tous les acteurs concernés se doivent de jouer leur rôle, principalement les autorités monétaires et les établissements financiers, **notamment dans le cadre de la régulation et de l'amélioration de la division des risques et de la transformation des échéances.**

Quelque belles initiatives ont été prises récemment et c'était notamment le cas de la syndication de 50 milliards de francs mise en place par un groupe de 5 banques (La Société Générale, BICEC, Afriland First Bank, Eco Bank et BGFI) dans un partenariat avec le GICAM et avec la garantie partielle du Fond Africain de garantie, pour octroyer des crédits d'investissement à des PMI/PME membre du Gicam.

Quelque mois plus tôt, une convention avait été signée entre l'AFD et la Banque Attijariwafa dans le cadre du dispositif ARIZ, entendez Accompagnement du Risque de financement de l'Investissement privé en Zone d'intervention de l'Agence française de développement (AFD).

Il s'agit d'un concept qui concrètement permet à l'AFD de couvrir 50% des crédits que des banques locales accordent à des petites et moyennes entreprises (TPE), une espèce de partage des risques en quelque sorte.

.Cette convention cadre qui porte sur une enveloppe de cinq millions d'euro « 3.2 milliards de F) va donc permettre au dispositif ARIZ de garantir 50% des crédits que cette banque accordera sur deux ans, aux PME/TPE camerounaise. Ce sera un total de 6.4milliards de F de crédits à octroyer à des requérants et qui viennent s'ajouter aux

deux précédentes conventions, portant à 53.8 milliards le total du soutien à **un peu plus d'un millier** de PME/TPE.

Aussi louables que soit ces initiatives individuelles ou collectives, elles ne sauraient à elles seules significativement inverser la tendance.

Nous pensons qu'une amélioration sensible de l'offre de crédit à nos économies passe par trois axes majeures :

- **Premièrement** ; L'accroissement du taux de bancarisation pour ce qui est de la banque de détail encore appelée banque des particuliers ;
 - **Deuxièmement** La résolution des problèmes liés à l'absence d'information sur le crédit dans un contexte de forte asymétrie de l'information, et le problème des droits légaux ;
 - **Et troisièmement**, je voudrais dire plus généralement le développement d'une véritable infrastructure financière.
1. **L'accroissement du taux de bancarisation** est généralement faible dans nos économies. Qui dit accroissement du taux de bancarisation dit solutions des problèmes liés à la proximité, aux coûts des services bancaires à l'image c'est à dire au facteur confiance « confident factor » en **ce qui concerne la banque des particulier, donc l'objet sociétal faut-il le rappeler est essentiellement d'aider les ménages à acquérir leur logement et à accroître leur richesse**

Nous nous réjouissons qu'au Cameroun par exemple, après des années de stagnation ce taux soit reparti à la hausse pour se situer à **13.80% à fin 2011** grâce précisément :

- A l'extension du réseau bancaire 355 agences bancaires en y incluant les points banque, à la même période, pour rapprocher la banque de ses clients ;
- L'instauration du service minimum garanti, il s'agit d'un bouquet de 15 services délivrés gratuitement aux particuliers réduisant ainsi le cout d'accès au service bancaires ;
- La création il y un peu plus de trois ans du FOGADAC, le fond de Garantie des Dépôts en Afrique Centrales ; fonds destiné à indemniser les épargnants à concurrence de 5millions de francs CFA par épargnant et par banque en cas de faillite de l'établissement bancaire **et qui protège donc particulièrement les petits épargnants.**
- Deux autres projets encours donc l'achèvement devrait également améliorer le taux de bancarisation : Le Project GIMAC – Groupement Inter Monétique en Afrique Centrale et la reforme des matrices cadastrales.

Mais le biais systématique introduit par la nature fortement informelle de nos économies nous oblige à avoir une approche plus inclusive d'où la notion de **financiarisation** qui inclus l'apport des autres canaux d'inclusion financières des particuliers que sont **la micro finance et le mobile Banking**, voire tout simplement **le mobile money**.

2. Pour ce qui est de la banque d'entreprise et institutionnelle donc **le rôle sociétale est d'aider les entreprises à s'établir et à se développer, alimenter la croissance pour la création d'emploi et dans notre contexte la réduction de la pauvreté**, il est important de résoudre deux problèmes :

- En amont, l'épineux problème de l'information sur le crédit **dans un contexte de forte asymétrie de l'information**,
- Et en aval et le problème des droits légaux, c'est-à-dire la possibilité de la réalisation extra judiciaire des sûretés, l'existence d'une description générale des sûretés et l'existence d'un registre unique des sûretés.

La disponibilité de l'information sur le crédit est généralement admise comme facteur crucial du développement et du maintien d'un système financier efficace. Les emprunteurs ont naturellement tendance à cacher les informations négatives sur leurs habitudes de paiement.

C'est en fait l'absence d'un système d'informations sur le crédit qui accroît très sensiblement le risque de crédit et emmène les établissements de crédit **dans le meilleur des cas à accroître sensiblement le taux d'intérêt** (matérialisation de la prime de risque) **et dans le pire des cas à rationner le crédit**.

Nous nous réjouissons des projets en cours pour la création des plateformes publiques de collecte et de diffusion de l'information sur le crédit comme c'est le cas de la plateforme FIBANE/CAS EMF/CIP, **mais plus encore par l'avancement du projet de création des bureaux d'information crédit**, donc le projet de loi est bientôt près et n'attend que l'adoption.

En ce qui concerne **les droits légaux**, nous nous réjouissons que la réforme OHADA ait introduit **le Pacte Commissaire**, bien qu'il l'est limité aux sûretés réelles car en effet il aurait fallu qu'il inclut les sûretés personnelles comme c'est le cas dans d'autres pays, certain pays d'Afrique de l'ouest ont d'ailleurs entrepris d'améliorer le dispositif.

Mais toute loi, tout règlement aussi bien soient –ils ne sont réellement efficace que si ils sont appliqués, et dans les meilleurs délais, car c'est bien connu, **justice delayed, justice denied, nous en appelons donc à l'application diligente de ce dispositif**.

3. Au delà de ces deux aspects qui boosteraient incontestablement l'offre de crédit, il nous semble impératif que nos pays développent de véritables infrastructures financières.

En effet on ne peut pas demander aux banques donc la plus part ne sont d'ailleurs que des banques commerciales de tous faire. Il est bien évident qu'un contexte financier dans lequel les banques commerciales gèrent 85% des actifs et des passif financiers comme c'est le cas dans plusieurs pays est fortement déséquilibré.

Nous avons besoins de développer des financements alternatifs comme **le crédit bail, l'affacturage, le capital risque/capital développement, les sociétés de garanties, les institutions de financement spécialisés et bien sur le marché des capitaux, aussi bien à court c'est-à-dire le marché monétaire, qu'à moyen et long terme, c'est-à-dire le marché financier.**

Et pour cela, il faut l'apport de tous :

- Les Etats, je veux dire les gouvernements ;
- Les Banques centrales ;
- Les Etablissements de Crédits ;
- Les Organisations patronales

L'APECCAM est naturellement très active dans tous ces projets et c'est l'occasion de présenter l'APECCAM pour ceux qui ne la connaisse pas.

Il s'agit en effet de l'Association Professionnelle des Etablissements de Crédit du Cameroun membre du réseau des APECs et qui regroupe 21 membres.

- C'est 13 Banques gérant au 31 mai 2013, un peu plus 2800 milliards de dépôts (soit 22% du PIB et un accroissement de 10.7% par rapport à l'année dernière), et un peu plus de 2000 milliards de crédits (soit 16% du PIB et un accroissement de 6.7% par rapport à l'année dernière), employant directement plus de 3,500 salariés ;
- 3 Etablissement organismes publics à caractère bancaires ;
- 5 Etablissements financiers.

C'est une association soumise à loi bancaire crée en même temps que la COBAC (commission bancaires en Afrique Centrale) et le CORENOFI (Comité Régional de Normalisation Financière) après la grave crise bancaire que nos états on connu à la fin des années 80 début des années 90 avec pour **objectif de renforcer et consolider notre système bancaire et je crois que l'APECCAM de ce point de vue a largement atteint cet objectif.**

Il est cependant important de garder présent à l'esprit que les défis que posent les problèmes de financement de nos économies ne peuvent être relevés de façon isolée.

Il ne peu y avoir des avancés significatives que si les solutions aux problèmes de financement s'inscrivent dans un cadre plus global **des reformes nécessaires** pour relever les défis auxquels nos économies sont confronté ; il s'agit notamment :

- Des incitations à l'investissement ;
- De la bonne gouvernance ; c'est-à-dire les notions de responsabilité, l'obligation de rendre compte, la transparence – la lutte contre la corruption ; l'équité, l'indépendance, l'intégrité ;

- Des infrastructures de toute sorte ; routières des ponts, les aéroports l'énergie ;
- L'environnement des affaires **et donc l'accès au financement n'est que l'un des 10 critères** ;
- La taille des marchés je veux parler de l'intégration régionale.

En conclusion, je souhaite vivement que vos travaux puissent, par le biais des interventions des uns et des autres et des débats qui s'en suivront, être source de valeur ajoutée pour nos économies.

Je vous remercie pour votre bienveillante attention